Conseil Départemental 79

19 DEC. 2022

Arrivée

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES		
Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FAYE L'ABBESSE

SEANCE DU 08 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit décembre, le Conseil Municipal de la commune de FAYE L'ABBESSE, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard PIERRE Maire.
PRESENTS : Mme Anna BACOUËL, Mme Aurore BERTHELOT, M. Edward BURON, M. Jean-Marie CHAUVENSY, M. Michel DOMINAULT, M. Hubert GARNIER, Mme Vanessa GONNORD, Mme Sandra GUILLOTEAU, Mme Marie-Thérèse PENINON, M. Gérard PIERRE, Mme Dominique REGNIER, M. Clément THIBAUDEAU.
EXCUSÉS : Mme Martine BILLY, Mme Messaouda ELOY, M. Mathieu SAUVAGEAU
ABSENTS :
POUVOIRS : Mme Messaouda ELOY à Mme Sandra GUILLOTEAU ; Mme Martine BILLY à M. Gérard PIERRE
Secrétaire de séance : Mme Sandra GUILLOTEAU Date de la convocation : 30/11/2022

MODIFICATION DE VOIRIE RURALE
DCM N° 10-08/12/2022

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la nouvelle liaison routière entre Noirterre et l'Hôpital Nord-Deux-Sèvres a engendré localement des modifications des conditions d'exploitation des terres agricoles. Aussi, la commission d'aménagement foncier de Bressuire (commune associée de Noirterre), Geay et Faye-l'Abbesse a décidé de réaliser une opération d'aménagement foncier avec inclusion d'emprise.

Pour notre territoire, il s'agit de supprimer deux portions de chemins ruraux comme suit :

- Chemin n°1 = 50 ml – 691 m²
- Chemin n°2 = 321 ml – 2 859 m²

Un nouveau chemin rural est créé comme suit :

- Chemin n°1 = 81 ml – 1 162 m²

Comme indiqué sur le plan mis en annexe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** la proposition de la commission d'aménagement foncier comme indiqué ci-dessus,
- **DEMANDE** la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales, conformément aux dispositions de l'article L 141-3 du code de la voirie routière,
- **AUTORISE M.** le Maire ou son représentantà procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,
FAYE L'ABBESSE, le 09/12/2022
Le Maire, Gérard PIERRE.

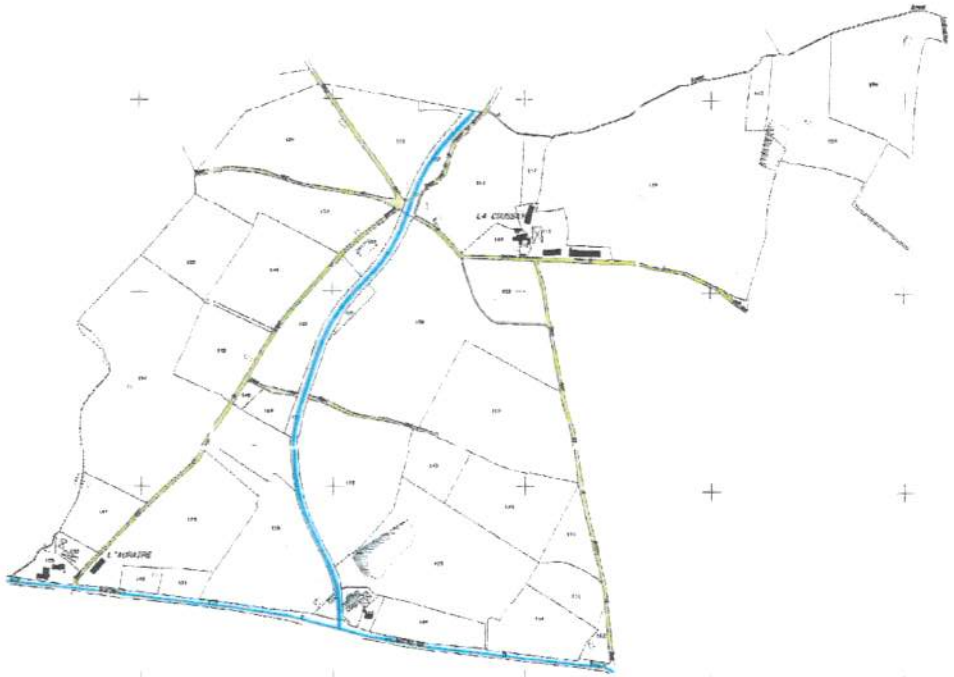
MAIRIE DE FAYE L'ABBESSE 79 (Deux-Sèvres)

REÇU EN PREFECTURE
le 15/12/2022
Application agréée E-legalite.com
99_DE-079-217901164-20221208-DCM_10_0812

AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER
Titre 2ème du Livre 1er du Code Rural et de la Pêche Maritime

FAYE-L'ABBESSE (Deux-Sèvres)

Tableau d'Assemblage



Aménagement Foncier Agricole et Forestier de
BRESSUIRE-GEAY-FAYE L'ABBESSE
Commune de FAYE L'ABBESSE
Modification de la voirie communale et rurale (article L.123-17 du C. de Rural)

Etat des voies communales ou chemins ruraux supprimés			Etat des voies communales ou chemins ruraux modifiés			Etat des voies communales ou chemins ruraux créés		
N° de chemin	Longueur en ml	Emprise en m²	N° de chemin	Longueur en ml	Emprise en m²	N° de chemin	Longueur en ml	Emprise en m²
1	121	1210				1	91	1142
2	253	1518						
TOTAL	374	2728	TOTAL			TOTAL	91	1142

Plan établi en 2022
par Sylvain CHABOT
géomètre-expert agréé

Echelle 1/5000

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FO
DE BRESSUIRE - GEAY - FAYE L'ABBESSE

PROJET

COMMUNE DE FAYE L'ABBESSE

MODIFICATION DE LA VOIRIE COMMUNALE ET RURALE
Article L.123-17 du Code Rural

Plan approuvé par le Conseil Municipal
dans sa séance du
Le Maire

LEGENDE

- Routes départementales
- Voies communales et chemins ruraux conservés
- Chemins ruraux créés ou modifiés
- Chemins ruraux supprimés

REÇU EN PREFECTURE
le 15/12/2022
Application agréée E-legalite.com
79_DE_079-217901164-20221203-DCM_10_0812

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

COMMISSION INTERCOMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE BRESSUIRE - GEAY - FAYE L'ABBESSE

CONSERVATEUR DE LA
16 NOV. 2022
MAIRIE de FAYE L'ABBESSE

PROJET

COMMUNE DE FAYE L'ABBESSE

MODIFICATION DE LA VOIRIE COMMUNALE ET RURALE

Article L121-17 du Code Rural

Plan approuvé par le Conseil Municipal

dans sa séance du

Mr Le Maire

LEGENDE

- Routes départementales
- Voies communales et chemins ruraux conservés
- Chemins ruraux créés ou modifiés
- Chemins ruraux supprimés

Le Maire, Gérard PIERRE

GEOUEST
26, Rue Jacques-Yves Cousteau
BP 50352
85009 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél : 02-51-37-27-30

MAIRIE DE FAYE L'ABBESSE
79 (Deux-Sèvres)

Echelle : 1/5000